

# Le revenu de base, levier d'émancipation collective ou nouvelle arnaque néolibérale ?

Sophie Chapelle

<https://www.bastamag.net/...>, 14 avril 2017



Le revenu de base s'est immiscé au cœur de la présidentielle. L'idée : verser à chacun un revenu mensuel de sa naissance à sa mort, sans condition ni contrepartie. Pourquoi cette mesure est-elle autant reprise et fait-elle autant débat, à

droite comme à gauche ? En quoi le revenu universel peut-il être un moyen d'émancipation ? Ne risque-t-il pas, au contraire, de renvoyer les femmes au foyer, ou de menacer la protection sociale ? En réalité, selon les mouvements, selon les courants politiques ou les économistes, le contenu de cette idée varie en profondeur. Quel montant, quel mode de financement ? Où le revenu de base est-il expérimenté ? Basta ! explore une question qui a le mérite de remettre le travail et la répartition des richesses au cœur du débat.

Revenu de base, revenu universel inconditionnel, allocation universelle, revenu d'existence, salaire à vie [1], revenu d'autonomie, Liber... Des appellations multiples qui recouvrent un même principe : verser à tout citoyen un revenu mensuel, de sa naissance à sa mort, sans condition ni contrepartie. D'après les mouvements qui militent pour le revenu de base [2], trois caractéristiques principales en sont au fondement : il est universel, versé sur une base individuelle et accordé de façon inconditionnelle. Mais de multiples nuances, selon les acteurs qui le reprennent à leur compte, façonnent ce dispositif.

À droite comme à gauche, des politiques s'approprient l'idée. Europe Écologie-Les Verts (EELV) s'est prononcé en faveur du revenu universel dès l'élection présidentielle de 2007. Benoît Hamon, actuel candidat du Parti socialiste (PS), en a fait une mesure phare dont les contours ont beaucoup évolué depuis le début de la campagne [3]. Lors des primaires de la droite, Nathalie Kosciuszko-Morizet et Jean-Frédéric Poisson ont également repris l'idée dans le but de remettre à plat un système d'aides sociales devenu selon eux « trop complexe » et trop coûteux.

## Le revenu de base, une utopie vieille de plusieurs siècles

L'idée d'un revenu de base vient de loin. Dans son livre *Utopia* en 1516, le penseur britannique Thomas More défend le principe de procurer à chacun des moyens d'existence, pour lutter contre le crime. L'utopie resurgit avec la Révolution française. Le philosophe Thomas Paine, seul étranger à avoir siégé à la Convention en 1792, envisage dans son livre *La Justice agraire* le versement, en une fois, d'une somme prélevée sur les propriétés foncières à chaque individu âgé de 21 ans, « afin de l'aider à débiter dans le monde ». Il prévoit aussi le paiement d'une faible rente annuelle à toutes les personnes de plus de 50 ans « afin de les aider à vivre leur vieillesse sans misère ».

Ces références, qui inscrivent le revenu universel dans le prolongement de la philosophie des Lumières, agacent nombre d'économistes plus classiques, qui en font une autre interprétation. Selon le sociologue Daniel Zamora, le père

unique de l'allocation universelle ne serait autre que l'économiste Milton Friedman, dont les idées ont inspiré les politiques néolibérales de Margaret Thatcher ou Ronald Reagan. Dans son livre *Capitalisme et liberté* (1962), Milton Friedman propose que l'État verse une allocation à toute personne en dessous du seuil de pauvreté, quelle que soit sa condition.

Selon Friedman, cet impôt négatif serait plus efficace économiquement, en donnant libre cours au jeu du marché et en mettant fin à toute socialisation des revenus, au système de sécurité sociale, aux services publics collectifs et à la bureaucratie. Entre ces conceptions antagoniques, des sociologues, politistes, économistes, philosophes, ont produit ces quarante dernières années une abondante littérature sur le revenu de base, autour de ses différentes approches et dénominations.

## Déconnecter le travail du revenu

« Non au travail subi et à la précarité imposée, en finir avec les bullshit jobs. » Telle est l'aspiration distillée à travers le livre *Le revenu de base, une idée qui pourrait changer nos vies*, d'Olivier Le Naire et Clémentine Lebon [4]. Les auteurs interrogent ce qu'est réellement un travail nécessaire et déplorent que « seuls les travaux produisant officiellement de la richesse [soient] récompensés par un revenu ». L'enjeu consiste pour eux à déconnecter le travail du revenu. Les travaux artistiques, l'engagement bénévole dans les associations, les activités contribuant à l'intérêt général seraient ainsi valorisés, avance Baptiste Mylondo, professeur à l'Institut d'études politiques de Lyon et auteur de nombreux travaux sur le revenu universel en France.

## Pourquoi le revenu de base (1/3) par Mouvement Colibris

Selon cette conception, le revenu de base offrirait dans le même temps la possibilité de développer des activités peu énergivores, et se placerait donc au service de la transition écologique. Face au mythe de l'oisiveté et de la paresse qui toucherait les allocataires du revenu de base, les défenseurs du dispositif plaident pour la confiance. « A-t-on si peu foi en l'humanité qu'on craigne qu'elle soit fainéante dès lors que l'on aura relâché la bride de la survie ? », interpelle le Mouvement français pour le revenu de base dans son dernier livre.

## Décider de ce qui est utile

Déconnecter le travail de la perception d'un revenu soulève néanmoins des questions. L'économiste Jean-Marie Harribey, membre des économistes atterrés, estime qu'il y a confusion entre la marchandisation, c'est à dire l'application des règles du marché à tous les secteurs y compris les services publics, et la monétarisation des activités qui représente la validation par la société du travail fourni. Si une activité est échangée contre de l'argent, donc monétisée, c'est qu'elle rencontre une demande de la société. Or, dans le cadre du revenu d'existence, si chacun se livre de son côté aux activités qu'il souhaite en étant seul à décider, par quel mécanisme passera la validation par la société de ces activités, utiles ou non, si elle ne passe plus ni par le marché ni par l'impôt ?

Une autre interrogation concerne les métiers dangereux ou pénibles, comme ramasser les poubelles, balayer les rues ou risquer l'irradiation dans les centrales nucléaires. Qui s'occupera du ramassage des déchets ménagers si chacun décide de son activité ? À cette objection, les partisans du revenu de base avancent la réduction des déchets, l'automatisation, une nouvelle répartition des tâches et l'augmentation des salaires pour ces emplois.

## Fin du travail, ou partage inégal ?

Le revenu de base repose en partie sur l'idée d'une diminution

drastique de l'emploi en raison de l'automatisation des tâches. Le plein emploi serait devenu chimérique ; d'autre part la flexibilité aurait remplacé le contrat d'emploi à durée indéterminée et à temps plein, avec des horaires et des missions planifiés. Le revenu de base inconditionnel constituerait alors un dispositif social adapté à une société « ubérisée », où comme le travail, les revenus qui en découlent deviendraient intermittents. Au contraire, soutient Mateo Alatur, professeur de sociologie spécialiste des questions relatives à l'emploi et au travail, « *l'emploi a considérablement augmenté depuis un siècle* ». A ses yeux, la transition écologique, les énergies renouvelables, les programmes de transports collectifs, les projets de refondation urbaine et l'assainissement de l'environnement sont porteurs d'emplois.

A travers le revenu d'existence se pose ainsi une question centrale : le travail est-il aliénant, ou est-ce un moyen de reconnaissance et d'intégration sociales ? La « fin du travail » renvoie à l'idée que le travail serait une « valeur en voie de disparition » pour la majorité de la population aujourd'hui. « *Toutes les enquêtes montrent que le travail garde une place centrale comme modalité d'existence sociale dans la vie de la majorité de la population, ayant ou non un emploi* », oppose l'économiste Stéphanie Treillet. « *La gestion néolibérale utilise le désir de reconnaissance, le goût du travail bien fait, la volonté d'implication, pour renforcer l'auto-exploitation des travailleurs* », ajoute-t-elle.

En dépit des débats sur la fin du travail, le salariat constitue encore 90% des emplois dans le monde occidental, complète Jean-Marie Harribey, pour qui le revenu d'existence enterme l'idée d'un meilleur partage des revenus et du temps de travail. « *Ce n'est pas une vraie réduction que [les partisans du revenu universel] proposent, mais bien une sortie "volontaire" de certains individus de l'emploi, ce qui correspond exactement au partage du temps de travail selon le modèle néolibéral : plus de travail pour les uns et l'illusion de la liberté pour les autres* », critique-t-il dans l'ouvrage collectif *Contre l'allocation universelle* (Lux éditeur, 2016).

### **Un moyen d'émancipation, ou un simple RSA augmenté ?**

Pour ses partisans, le revenu universel est au contraire un moyen d'émancipation, une réponse à l'enracinement du chômage de masse, aux politiques de stigmatisation des chômeurs, à l'intensification du travail et à la pression croissante du management néolibéral. « *Correctement mis en place, il peut être à terme un levier vers une société plus juste et plus inclusive* », estime le Mouvement français pour le revenu de base (MFRB). Il aiderait chacun à se nourrir, se loger, se vêtir et vivre dignement. En procurant à chacun la sécurité matérielle qui peut être fondamentale au développement de ses compétences, il permettrait à de nombreux citoyens « *de participer à la sphère publique de manière plus libre, c'est à dire plus effective et réellement autonome* », indépendamment de leur situation économique. « *Le revenu de base doit être pleinement compris comme un droit fondamental et inaliénable, répondant aux trois piliers fondamentaux de notre démocratie : l'égalité sociale, la liberté individuelle et la solidarité collective* », résume le MFRB.

L'ouvrage collectif *Contre l'allocation universelle*, appelle plutôt à une réduction du temps de travail par travailleur. Il y a un « *risque, sinon, de ressentiment des travailleurs productifs envers les chômeurs* », appuie Seth Ackermann, doctorante en histoire, pour laquelle il est « *impossible d'avancer vers l'émancipation du travail salarié sans avoir atteint le plein emploi* ». C'est la position du mouvement La France Insoumise comme du Nouveau Parti Anticapitaliste

(NPA), qui préfèrent militer pour une meilleure répartition des richesses et une réduction du temps de travail pour tous, en vue d'aboutir au plein emploi. « *On est en train d'inventer un RSA socle plus développé qui permet à l'employeur de dire : "je te paie moins puisque de toutes façons tu touches ton revenu minimum"*. Cette formule n'est pas au point mais j'accepte d'en discuter », a récemment commenté Jean-Luc Mélenchon [5].

### **Le revenu de base renverra-t-il les femmes à la maison ?**

Dans un contexte de fort niveau de chômage, les femmes occupent bien davantage que les hommes les emplois précaires et mal payés. Le revenu universel viendrait-il entériner cette situation, en incarnant une forme de « salaire maternel », renvoyant les femmes au foyer ? La reconnaissance du travail domestique peut être un piège, affirme plusieurs économistes [6]. D'autres comme la chercheuse Samira Ourdi affirme au contraire qu'un tel revenu, « *parce qu'il concernerait tous les individus de manière « universelle » et individuelle, viendrait sans conteste renforcer l'autonomie des femmes qui sont aujourd'hui les grandes perdantes du capitalisme salarial, et donc les premières précaires* » [7].

En consacrant l'individualisation fiscale et sociale, le revenu de base réduirait le risque qu'un des conjoints se retrouve dépendant de l'autre, plaide le MFRB, qui y voit un moyen d'avancer réellement vers l'égalité hommes-femmes. « *Un revenu complémentaire, sous forme de revenu de base, permettrait aux mères célibataires de payer la garde de leurs enfants, et donc de continuer à travailler si elles le souhaitent.* » Le MFRB relève également que ce revenu de base, en donnant à chaque individu un revenu garanti, pourrait être un outil de lutte contre la prostitution.

### **La question décisive du montant versé**

Selon les défenseurs du revenu de base, ce dispositif permettrait en outre de « *retrouver le pouvoir de dire non* » à un employeur sans scrupules. Une modification du rapport de forces sur le marché du travail qui ne serait pas négligeable. Les salariés, rassurés par le revenu universel, retrouveraient un pouvoir de négociation face au patronat. Ils auraient la possibilité de refuser les travaux les plus pénibles, les plus dangereux, les moins payés. Face à eux, les employeurs seraient obligés de proposer des améliorations. Mais pour cela, encore faut-il que le montant du revenu de base soit d'un niveau suffisant.

Ses opposants estiment en effet que celui-ci pourrait pousser, au contraire, vers davantage d'emplois au rabais. La plupart des propositions formulées par les politiques situent le revenu universel en-deçà du seuil de pauvreté, établi autour de 1 000 euros par mois [8]. Un niveau insuffisant pour subvenir aux besoins fondamentaux, d'autant que les aides annexes – aide au logement, gratuité des cantines ou des crèches, etc. – pourraient, selon les approches, être appelées à disparaître, le revenu universel s'y substituant. Chacun serait donc dans l'obligation de trouver des emplois d'appoint.

Ces emplois seraient d'autant plus précaires et mal payés que les employeurs, avertis de l'existence du revenu universel, pourraient en déduire le montant, ne versant qu'un salaire de complément. Les opposants redoutent que l'utopie ne se transforme en subvention généralisée aux entreprises, les aidant à abaisser encore le coût du travail. Julia Cagé, responsable du programme économique de Benoit Hamon, nuance : « *Les études sur la prime d'activité (qui remplace la prime pour l'emploi, versée aux salariés payés au Smic ou un peu plus, ndlr) ne montrent pas d'effet sur les négociations salariales.* » Des mesures ont été prévues pour contrecarrer la

pression sur les salaires, énonce t-elle, comme faire en sorte que les conseils d'administration comprennent 50% de salariés avec des voix décisionnelles [9].

### **Revenu universel, version néolibérale**

Deux versions s'opposent ainsi nettement. Pour le club libéral Génération libre, le revenu de base devrait se substituer intégralement aux minimas sociaux (RSA, revenu de solidarité outremer, allocation veuvage...), aux prestations familiales (allocations familiales, allocation de rentrée scolaire...), aux bourses étudiantes et à la prime pour l'emploi. L'ensemble de ces aides serait supprimé, et le revenu de base bénéficierait de manière inconditionnelle à chacun, modeste ou aisé [10].

« Sur la base des chiffrages les plus généreux (entre 800 et 900 euros par mois pour le cas français), soit environ 10 000 euros par an et par personne, ce revenu s'élèverait à 660 milliards par an, soit environ le montant actuel de la protection sociale française, ou 30 % du PIB. Qu'en sera t-il des retraites consécutives à ces revenus au montant misérable ? », s'inquiète l'économiste Jean-Marie Harribey. A la sécurité sociale, à l'impôt progressif, aux services publics, serait-il substitué un dispositif individualisé sans mécanisme de compensation ?

### **Revenu universel, version progressiste**

Dans l'autre camp, classé à gauche, il s'agit d'ajouter le revenu universel à la protection sociale actuelle. L'économiste et philosophe Baptiste Mylondo refuse de toucher à la protection sociale, d'augmenter la TVA, d'instaurer des taxes ciblées ou de créer de la monnaie. Il préconise une hausse de l'impôt sur le revenu et l'instauration d'une taxe progressive sur le patrimoine. D'après ses calculs, seuls les 20% les plus riches y perdraient. Cet économiste lie plus largement le revenu de base à une économie décroissante dans laquelle le montant de ce revenu pourrait décroître, puisque les besoins monétaires, grâce au développement du don et de l'échange, ne seraient plus aussi importants.

Entre ces deux visions radicalement opposées, certains préconisent la création d'une allocation unique, à partir de la fusion de toutes les aides existantes. S'y ajouteraient, pour certains, l'allocation logement voire les allocations familiales. Pour les partisans de cette formule, y compris des ONG confrontées à des situations de grande précarité, ce système permet d'atteindre des populations qui sont actuellement exclues des dispositifs d'aide, comme les jeunes qui n'ont pas le droit au RSA avant vingt-cinq ans ou ceux rebutés par la complexité du système : plus d'un tiers des personnes éligibles au RSA ne le demandent pas [11].

Les défenseurs de cette proposition soulignent aussi l'avantage de sortir d'un dispositif compliqué, arbitraire et inquisiteur, qui parfois n'autorise aucun recours après un refus. Les opposants, s'ils reconnaissent que le système actuel est complexe et parfois injuste, redoutent que l'égalité se fasse par le bas en ramenant tout le monde au niveau du RSA.

### **De l'Inde à la France, de premières expérimentations**

Pour l'heure, personne n'a encore démontré, concrètement et définitivement, la viabilité d'un revenu de base à grande échelle, et aucun pays n'a osé expérimenter cet outil auprès de tout ou partie de sa population sur le long terme. En revanche, des expérimentations locales ont été menées sur plusieurs mois, notamment dans l'État du Madhya Pradesh en Inde, ou en Namibie.

Lire à ce sujet notre précédente enquête, « *Revenu garanti pour tous : quand la réalité devance l'utopie* ».

Depuis le 1er janvier 2017, le gouvernement finlandais a également décidé de tester un revenu de base de façon limitée : 2 000 personnes sans emploi, entre 25 et 58 ans,

vont recevoir pendant deux ans 560 euros par mois. On est encore loin d'un revenu inconditionnel d'un montant décent, versé aux 5,5 millions d'habitants. Ce revenu forfaitaire remplace toutes les autres allocations, mais continuera d'être versé si la personne obtient un emploi. Le gouvernement finlandais pense que le système permettra d'encourager le retour au travail des chômeurs. Si l'expérience se révèle concluante, le dispositif pourrait être généralisé à partir de 2018. Jean-Marie Harribey tempère, rappelant le contexte dans lequel s'inscrit le dispositif : « *La Finlande met en place un plan néolibéral d'austérité draconien avec en toile de fond la mystification de faire travailler davantage pour relancer l'économie.* »

### **Un débat ouvert sur le travail et la répartition des richesses**

En Suisse, une proposition d'initiative citoyenne suggérait d'accorder un revenu mensuel minimum garanti de 2 500 francs suisses (2 330 euros environ) à toutes les personnes, quels que soient leur situation et leurs revenus. Le projet soumis à une votation populaire en juin 2016, a été repoussé par 76,9% des votants. En France, des sénateurs ont publié à l'automne 2016 un rapport d'information sur « *l'intérêt et les formes possibles de la mise en place d'un revenu de base en France* » [12]. Ils ont invité les départements à se porter volontaires pour une expérimentation sur 20 000 à 30 000 personnes pendant trois ans. Une étude de faisabilité a été lancée par la région Nouvelle-Aquitaine en vue d'y monter une expérimentation du revenu de base.

A l'échelle européenne, Philippe Van Parijs, co-fondateur du Basic Income Earth Network (BIEN), défend un revenu de base inconditionnel de 200 euros financé par une taxe au niveau européen [13]. Baptiste Mylondo va plus loin : « *C'est un revenu inconditionnel planétaire qu'il faut conserver comme idéal.* » Que l'on défende ou pourfende le revenu universel, cette proposition permet de rouvrir un débat essentiel sur le rapport au travail, son partage, et l'aspiration à une meilleure répartition des richesses.

Dessin : © *Rodho*

### **Pour aller plus loin :**

Olivier Le Naire et Clémentine Lebon, *Le revenu de base, une idée qui pourrait changer nos vies*, Actes Sud, 2017.

Mateo Alaluf et Daniel Zamora (dir.), *Contre l'allocation universelle*, Lux éditeur, 2016.

Mouvement français pour un revenu de base, *Pour un revenu de base universel : vers une société du choix*, Ed. du Détour, 2017.

Vincent Liegey, Stéphane Madelaine, Christophe Ondet et Anisabel Veillot, co-auteurs de *Un Projet de Décroissance, Manifeste pour une Dotation Inconditionnelle d'Autonomie*, Éditions Utopia, 2013.

Les sites internet : [Basic Income European Network](#), [Mouvement français pour le revenu de base](#), [Association pour l'instauration d'un revenu d'existence](#).

### **Notes**

[1] Sur les modalités du salaire à vie, lire *notre entretien avec Bernard Friot*

[2] Deux réseaux, le BIEN – réseau mondial pour un revenu de base – et le MFRB – Mouvement français du revenu de base – ont adopté une définition commune comme base de travail : « *Le revenu de base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni*

exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement. »

[3] « Pour la première étape, dès 2018, le RSA sera augmenté de 10% à hauteur de 600 euros et versé automatiquement à tous les ayant-droits. La même année, un revenu d'existence sera versé à tous les jeunes de 18 à 25 ans quel que soit leur niveau de ressources. Une grande conférence citoyenne sera ensuite lancée. Elle permettra de fixer le périmètre du revenu universel (montant, financement, articulation avec les autres allocations sociales, calendrier de mise en œuvre). Ce revenu sera ensuite étendu à l'ensemble de la population. A terme, il atteindra la somme de 750 euros. » *Source*.

[4] Publié en partenariat avec le mouvement Les Colibris, chez Actes Sud en 2017.

[5] Voir notamment cette *vidéo*.

[6] Lire à ce sujet ce texte de Stéphanie Treillet de la Fondation Copernic et d'Attac : « *Revenu d'existence : un danger pour l'autonomie des femmes. Pour une vraie réduction du temps de travail* ». A lire également *ici* : « *De l'allocation universelle au salaire maternel, il n'y a qu'un pas... à ne pas franchir* », co-écrit par Anne Eydoux et Rachel Silvera, publié dans *Le bel avenir du contrat de travail : alternatives au social-libéralisme* (Alternatives économiques, Syros, 2000).

[7] Voir cet article, « Le revenu universel : outil de lutte féministe ? », publié dans la Revue *Mouvements* en 2013.

[8] Un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 840 euros ou 1 000 euros après impôts et prestations sociales (Insee, données 2014), selon la définition de la pauvreté utilisée (seuil à 50 % ou à 60 % du niveau de vie médian. Source : *l'Observatoire des inégalités*).

[9] Voir cet article.

[10] Lire l'article sur « *Les dangers du Liber* » (*L'Economie politique* n°67, juillet 2015) qui montre que le revenu universel préconisé par Génération Libre reviendrait à effectuer un transfert massif vers les plus hauts revenus, en supprimant tous les filets de sécurité pour les plus fragiles.

[11] Voir le site *L'Autre Campagne*.

[12] Plus d'informations sur ce rapport *ici*.

[13] Lire cet entretien paru initialement en anglais sur *Euractiv.com*.

## **Bernard Friot : « Le management capitaliste entrave notre désir de participer au bien commun »**

Ludo Simbille

<https://www.bastamag.net/...>, janvier 2014

A l'heure où le gouvernement envisage une remise à plat de la fiscalité, l'économiste Bernard Friot propose de revoir entièrement le fonctionnement du système salarial et des cotisations sociales. Copropriété des entreprises, mutualisation des profits et salaire à vie pour tous : telles sont ses suggestions pour nous sortir du « malheur collectif » qui nous enferme depuis 30 ans dans la précarisation, le chômage, la marchandisation infinie et l'obsolescence programmée. Des réflexions à contre-courant qui, à l'instar de celles sur le revenu garanti, ouvre le débat sur l'autre société à édifier. Entretien.

### **Basta ! : On parle désormais davantage de « pouvoir d'achat » que de salaires. En quoi est-ce différent ? Pourquoi préférez-vous le terme « salaire » ?**

**Bernard Friot** [1] : La « défense du pouvoir d'achat » ne passe pas par une hausse du salaire mais par la baisse des prix – et donc des salaires – ou par des formes de rémunération sans cotisations sociales : épargne salariale, intéressement, primes... Utiliser le terme « pouvoir d'achat », c'est aussi nous réduire à nos seuls besoins à satisfaire par ce pouvoir d'achat, c'est accepter de réduire le salaire au seul prix de notre force de travail. Or, le sens du salaire a changé depuis les conquêtes

ouvrières du 20ème siècle. Il n'est plus seulement le prix de notre force de travail, mais intègre la qualification et les cotisations sociales. Ces qualifications – du poste dans les conventions collectives du secteur privé, de la personne dans le grade de la Fonction publique – pourraient ouvrir de nouveaux droits. Assorti de cette cotisation et de cette qualification, le salaire affirme que nous sommes les seuls producteurs de la valeur économique, et non de simples travailleurs à qui l'on consent un « pouvoir d'achat » pour s'assurer que nous serons demain au boulot. Le salaire est un outil anticapitaliste.

### **Vous proposez d'associer au salaire une forme de « citoyenneté économique ». En quoi consiste-t-elle ?**

Le suffrage universel – une personne, une voix – a été conquis pour affirmer la souveraineté populaire sur la délibération politique. Ce droit politique est aujourd'hui une caricature car il n'a aucune prise sur l'économie, chasse gardée des propriétaires des entreprises, les détenteurs du capital. Il est donc urgent d'enrichir la citoyenneté de la maîtrise de l'économie. L'enjeu est de faire du salaire un droit politique au cœur de la souveraineté populaire sur l'économie. L'idée est d'attribuer à tout le monde la majorité économique à 18 ans, avec trois droits. D'abord la copropriété d'usage de tous les outils de travail que le salarié utilise au cours de sa vie. Cela signifie décider ce qui est produit, comment cela est produit et avec quels collectifs de travail. Deuxième droit, la participation à la délibération des caisses gérant l'ensemble des cotisations de ces entreprises. Enfin, troisième droit, l'attribution automatique d'un premier niveau de qualification à 18 ans et le salaire à vie correspondant, ces qualifications et salaires pouvant augmenter ensuite au cours de la carrière professionnelle.

### **Comment fonctionne et à quoi sert cette qualification, que vous appelez « universelle » ?**

La qualification universelle est l'expression de cette exclusivité populaire dans la maîtrise de la production. Une fois acquise, la qualification est irrévocable et inconditionnelle, et ouvre le droit à un salaire à vie. Celui-ci pourrait par exemple se situer entre 1 500 euros nets par mois à 18 ans et un salaire maximum de 6 000 euros nets par mois si l'on retient quatre niveaux de qualification, ce qui correspond aux conventions collectives les plus avancées. Ce qui s'en rapproche le plus aujourd'hui, c'est le grade de la fonction publique ou la pension retraite à 75% du meilleur salaire brut. Cette qualification universelle et ce salaire à vie mettront fin à tout chantage à l'emploi. Assortis de la copropriété d'usage, ils garantiront la maîtrise par chacun de son travail.

### **Qui fixe le niveau de qualification, donc le montant du salaire ?**

Je vous pose aussi la question. Je ne suis pas un réformateur social avec un projet de société idéale. Je suis un historien du salaire qui met en évidence les voies de sortie du capitalisme qu'ouvre le salaire. C'est en les empruntant que l'on répondra ensemble aux questions. La hiérarchie des salaires restera l'une des formes de la violence économique qui subsistera. La violence économique est présente dans toute société. Il faut donc prévoir les institutions de sa gestion. La hiérarchie des salaires sera le lieu d'un conflit politique permanent sur sa fourchette, ses critères, les épreuves de qualification et les jurys d'attribution de cette qualification. Mais cette violence mettra aux prises des personnes ayant le même droit de décision sur la production et la même co-propriété d'usage des entreprises. Pas comme aujourd'hui.

### **Cette qualification nous enferme-t-elle dans un métier ?**

La qualification n'est pas le métier, ni le diplôme, ni la profession. Un métier, par exemple cariste, comptable ou infirmière, renvoie au travail concret et à un éventuel diplôme. C'est différent de la qualification, qu'elle soit celle du poste (OP2, « ouvrier qualifié ayant la maîtrise de son métier », ou indice 475) ou de la personne avec son grade, (cadre B, 6ème échelon) de la fonction publique. La qualification ne nous dit rien sur le travail concret. Elle mesure le travail abstrait du producteur, sa contribution à la production de valeur économique, donc son salaire, d'une façon totalement transversale aux différents métiers. Avec un indice 475, ou comme « cadre B, 6ème échelon », je peux travailler dans la santé, l'agriculture, la marine, la sidérurgie, le cinéma ou l'administration... Supposons que nous ayons quatre niveaux de qualification. Vous passez une épreuve ou vous accumulez de l'expérience et vous atteignez le niveau 2. Cela signifie que vous serez payé au niveau 2, quelle que soit l'activité que vous choisirez d'exercer. Le niveau de qualification est transversal. Mais pour exercer votre métier au niveau atteint, il faudra que vous trouviez un collectif de travail prêt à vous accueillir ou, en cas de travail indépendant, que vous trouviez des partenaires. Cela fonctionne déjà un peu comme cela dans la fonction publique : une personne qualifiée comme « maître de conférences » peut être candidate à un poste de mathématiques ou de littérature. Mais s'il n'a pratiqué que les mathématiques, il aura du mal à être choisi pour un poste de littérature.

### **Quelles formes prendront l'entreprise et l'organisation du travail ?**

L'entreprise regroupe des copropriétaires d'usage. Personne ne détient de parts, personne ne tire un revenu de ce patrimoine ou du chiffre d'affaires. Tous ont la même voix délibérative sur les décisions à prendre : l'investissement, la production, la hiérarchie à désigner, les embauches et éventuellement les licenciements dans le respect de la loi et de la vigilance syndicale. Notons que le licenciement aura un tout autre sens, puisque les personnes gardent leur salaire à vie et leur qualification. Nous serons les responsables de la production de la valeur ajoutée [2]. Celle-ci sera mutualisée par des cotisations aux caisses qui verseront les salaires et subventionneront l'investissement.

### **Justement, comment seront financés ces investissements et ces salaires à vie ?**

Par la valeur économique produite : le PIB (soit environ 2 000 milliards d'euros). Celui-ci ira à trois dépenses : environ 60% pour la cotisation salaire, gérée par les caisses versant les salaires à vie ; 30% pour l'investissement dont, par exemple, 15% pourrait rester au sein des entreprises pour assurer leur autofinancement ; enfin, 10% pour la cotisation gratuité qui financera les dépenses de fonctionnement courant des services gratuits, à étendre au-delà de la santé et de l'éducation.

### **Avec un salaire à vie et des profits intégralement mutualisés, comment estimer la valeur économique d'une activité ?**

La valeur économique n'a aucun fondement naturel, elle résulte des rapports sociaux. Elle est donc exclusivement politique. Si, par exemple, je conduis mes enfants à l'école, ce n'est pas considéré comme du travail, donc comme une production de valeur au sens capitaliste. Mais si c'est une assistante maternelle qui les emmène, c'est du travail. La valeur capitaliste repose sur le marché du travail et la propriété lucrative d'outils de production. La valeur produite est mesurée par le temps de travail. Cette valeur ajoutée capitaliste se partage entre salaires et profits. Les capitalistes voient l'impôt et la cotisation comme une ponction sur ces salaires et ce profit qui sert à financer des activités qu'ils

estiment improductives : l'activité des fonctionnaires, des retraités, des soignants, des parents et même des chômeurs [3]. L'impôt paye les fonctionnaires, les cotisations payent les soignants, la pension des retraités ou les indemnités des chômeurs, et les allocations familiales financent l'activité des parents. Tout cela s'ajoute à la valeur produite dans la sphère capitaliste. Une partie de ces coûts – impôts acquittés par les entreprises et cotisations sociales – sont déjà inclus dans le prix que vous payez pour une marchandise. L'enjeu aujourd'hui est d'étendre ce modèle à toute la production de valeur et donc à affecter tout le PIB aux trois cotisations : salaire pour tous, investissements dans les entreprises et services gratuits.

### **Mais qui coordonnera l'ensemble des activités économiques ainsi que les services publics ? Seulement celles et ceux qui y travaillent ?**

La copropriété sera le fait des salariés de l'entreprise ou du service public, mais pas seulement. Si la gestion d'une boulangerie de quartier ne pose pas de gros problèmes d'arbitrage et de choix collectifs, il en est autrement pour la SNCF ou les écoles par exemple. La SNCF, c'est bien plus que le transport ferroviaire. Cela nécessite un arbitrage avec le transport routier, des choix énergétiques très lourds, l'aménagement du territoire.... Dans une école, ce ne sont pas seulement les enseignants qui décideront du contenu ou du nombre de classes. Cela suppose l'intervention de tiers dans les décisions : des usagers, des élus, des représentants de branches en amont ou en aval. Ensuite, les caisses d'investissement accepteront ou refuseront tel projet. Les jurys de qualification, eux, accéléreront ou freineront la montée en qualification selon les métiers prioritaires. Les caisses d'investissement et celles chargées de verser les salaires à vie auront forcément des rapports conflictuels avec les entreprises, puisqu'elles veilleront à collecter suffisamment de cotisations.

### **Est-ce la disparition des règles du marché ?**

Les règles du marché seront conservées pour les biens dont la configuration n'est pas décisive pour la vie sociale. Je ne suis pas sûr qu'il faille une coordination administrative pour décider du nombre de chaises ou de croissants à produire chaque année. Cela dit, il y aura une extension considérable de la gratuité : le logement, les consommations d'énergies fondamentales, le transport de proximité, la culture. Ce n'est pas le marché qui en décidera. Il faudra là encore faire intervenir des caisses qui collecteront une cotisation spécifique pour le financement des autres dépenses des services publics que les salaires et l'investissement : un hôpital, une école, ont des dépenses de fonctionnement courant qu'assurera une cotisation gratuité.

### **Avec un salaire à vie, inconditionnel, n'est-ce pas ouvrir la porte à ce que certains appellent « la France des assistés » ou « la France des canapés » ?**

Ce sont des âneries. Ce qui nous empêche de travailler, c'est le management capitaliste. Quand on enquête auprès de personnes travaillant dans des conditions peu valorisantes, il en ressort qu'ils aiment leur métier. Ce qu'ils ne supportent pas, c'est leur emploi : leurs conditions de travail, leurs horaires, leurs salaires. Beaucoup de gens font un boulot qu'ils aiment mais ils se heurtent aux pressions des actionnaires parce que leur activité ne rapporte pas assez. Il existe aussi un désamour du travail chez des gens qui se sont heurtés à trop de murs sur le marché du travail ou dans leur entreprise. Salaire à vie et propriété de leur entreprise libéreront leur appétit de travailler. Idem pour tous les petits employeurs dans le BTP, la librairie, l'informatique ou l'agriculture... Ils ne seront plus de petits patrons inquiets, recherchant à tout prix la petite part de marché que leur

laissent les grands groupes. Libérés de leur patrimoine, de leur obsession de trouver des financements et de pouvoir payer leurs employés, ils seront au même titre que les autres des salariés co-proprétaires d'usage de l'entreprise. Celle-ci accèdera à des financements sans crédit – donc sans remboursement – grâce à la cotisation investissement. Les salariés recevront leur salaire à vie de caisses mutualisant les cotisations salaire des entreprises, comme le font déjà les caisses d'assurance maladie ou d'assurance vieillesse. Si je veux rester au lit chez moi avec mon nouveau niveau de qualification, je serai payé à vie 2500 euros. Mais il s'agit d'un cas d'école. L'inconditionnalité du salaire à vie, couplée à la maîtrise collective de notre travail concret va au contraire libérer le désir de participer au bien commun. Ce désir est aujourd'hui entravé par le chômage, par ces boulots où l'on va en traînant les pieds, par la sous-utilisation des talents que nient le marché du travail et la valorisation du capital.

### **Mais comment le travail sera-t-il évalué ?**

Nous ne mesurerons plus la valeur en fonction du temps de travail. Aujourd'hui, la course folle à la productivité élimine le travail vivant et génère une baisse du taux de profit. Pour compenser cette baisse, la valeur marchande est étendue indéfiniment, l'obsolescence des produits est organisée, la finance est globalisée, et la guerre de tous contre tous est instaurée. Bref, notre insupportable quotidien depuis trente ans. Au contraire, nous mesurerons la valeur par la qualification du producteur, comme nous le faisons déjà pour le calcul de la contribution des services publics et de la sécurité sociale au PIB. Cela apaisera considérablement notre pratique du travail.

### **En quoi ce système nous sort-il de la subordination et de la hiérarchie du management ?**

Il ne faut pas confondre hiérarchie et subordination. Le travail concret, qui produit des biens et des services, est collectif. Il nécessite donc une acceptation des règles élaborées en commun. Sinon, je ne vois pas comment le travail collectif pourrait être réalisé. Les responsables « hiérarchiques » pourraient être élus. Cela n'a rien à voir avec la subordination. Celle-ci fait que, n'étant pas propriétaire de l'outil de travail, je suis réduit à l'état de force de travail qui se vend sur un marché, acheté par des propriétaires – les employeurs – qui vont décider de mon travail à ma place. Ils m'embauchent à leurs conditions, selon leur rythme de travail et vont m'exploiter tout en m'empêchant de bien travailler, et en générant du stress. Au contraire, il n'y a plus subordination dès lors qu'il existe pour tous un salaire à vie et une copropriété d'usage de toutes les entreprises.

### **Les partisans d'un *revenu de base universel* vous reprochent, en instaurant ce salariat à vie, une soumission à une exigence de production...**

Attribuer une qualification à quelqu'un ne le soumet à aucune exigence de production. Nous avons affirmé au cours du siècle passé qu'une personne qui n'a ni employeur ni actionnaire sur le dos, comme un retraité, produit. Qui lui demande des comptes sur sa production pour continuer à lui verser sa pension ? Et que produit-il, du lien social ou des kilomètres d'autoroute ? Je propose de généraliser la situation actuelle du retraité à toute la population de plus de 18 ans. Je me heurte ici aux craintes de ceux qui sont convaincus que le travail ne peut être que capitaliste, donc synonyme de souffrance, et servant souvent à produire de l'inutile, voire du dangereux. Le capital ne peut pas nous convaincre que le travail est source de bonheur puisque la façon dont il l'organise est scandaleuse. Cela lui convient donc parfaitement que des gens tirent une croix sur le travail, sur la valeur économique et produisent des valeurs d'usage dans

leur coin avec un revenu de base tout en recourant au marché du travail quand ils ont besoin de davantage.

### **Comment passer de vos propositions à la pratique ?**

En poussant plus loin la dynamique interrompue depuis trente ans pour notre malheur collectif. Toutes nos actions immédiates doivent avoir comme boussole le salaire à vie, la cotisation économique et la co-propriété d'usage des entreprises par les salariés. Nous pourrions revendiquer qu'au premier janvier 2015 tous les salaires, pensions et indemnités de chômage soient pérennisés et portés à 1500 euros net s'ils sont inférieurs et ramenés à 6000 euros net s'ils sont supérieurs. Cette première étape du salaire à vie pour tous serait financée par une cotisation nouvelle, la hausse des prix induite étant, là encore, annulée par la suppression du coût du capital. Interdire des dividendes et les intérêts assèchera la propriété lucrative. Nous pouvons aussi revendiquer que les salariés d'une boîte dont le patron met la clef sous la porte en deviennent automatiquement les copropriétaires d'usage. Autre revendication : créer pour les PME une cotisation économique, par exemple de 5% de leur valeur ajoutée, qui ira à des caisses de subvention de l'investissement et se substituera donc pour elles au remboursement de prêts lucratifs souscrits auprès des banques. Et commencer l'attribution du droit du salaire à vie par les 18-25 ans, avec création d'une cotisation compensée par la suppression du coût du capital. J'en reste là. On voit que l'inventivité de revendications se situant enfin sur notre terrain, et non plus réactives aux initiatives de l'adversaire, est au cœur du réalisme révolutionnaire !

### **Notes**

[1] Professeur émérite à l'Université Paris-X Nanterre, Bernard Friot est économiste et sociologue. Ses travaux portent sur la sécurité sociale et plus généralement sur les institutions du salariat nées au 20ème siècle en Europe continentale. Il est membre de l'*Institut européen du salariat* et de l'association d'éducation populaire *Réseau Salariat*. Il a récemment publié à La Dispute *L'enjeu des retraites* (2010), *L'enjeu du salaire* (2012), *Puissances du salariat* (2012), et chez Peter Lang, avec Bernadette Clasquin, *The wage under attack : employment policies in Europe* (2013).

[2] La valeur ajoutée (VA) est la valeur économique nouvelle en cours de création. On l'obtient en ôtant du prix d'un produit le coût des consommations intermédiaires (énergies, matières premières). Le PIB est la somme de ces VA créées dans l'année.

[3] La part de la valeur ajoutée « non capitaliste » dans le PIB est passée de 12 % en 1949 à 20 % au milieu des années 1980 et 22 à 23 % ces dernières années, ndlr.

### **Soutenir Basta !**

Un média en accès libre, sans publicité, animé par sept journalistes, a besoin du soutien de ses lectrices et lecteurs. Faites un don à *Basta !* et son *Observatoire des multinationales* !

<https://www.bastamag.net/don>